

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

1.1	Identificateur du produit	
	Nom IUPAC	ARGON
	Synonymes	--
	Numéro CAS	7440-37-1
	Numéro EINECS	231-147-0
*	Numéro index	La substance ne figure pas à l'annexe VI
*	Numéro de enregistrement	Exemptions de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2(7), (a) et de l'annexe IV de REACH
1.2	Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations recommandées	
	Utilisations identifiées pertinentes:	gaz technique – applications industrielles. Applications du Soudage.
	Utilisations déconseillées:	tous ceux non identifiés comme pertinents.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Raison sociale	EUROTRE S.R.L.
	Adresse	Via A. Volta, 12/13
	Localité et Etat	42024 CASTELNOVO SOTTO (RE) - Italy
	Téléphone	+39 0522 485054
	Fax	+39 0522 964554
	Adresse email	hsse@eurotre.re.it
1.4	Numéro téléphonique d'urgence	
	+ 39 0522 485054	(heures de bureau)

**Section 2: Identification des dangers**

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
	Classification RÈGLEMENT (CE) N. 1272/2008:	
	Gaz comprimé, H280	
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Pictogrammes de danger GHS	
	Avertissement	Attention
	Indication de danger	H280: Il contient du gaz sous pression; il peut exploser si chauffé
	Recommandation de prudence	P410+P403: Protéger des rayons de soleil. Conserver dans un lieu bien ventilé
2.3	Autres dangers	
	Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.	

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

3.1	Substances	
	nom IUPAC:	Argon
	Numéro index:	substance ne figure pas à l'annexe VI, partie 3
	Numero CAS:	7440-37-1
	Numero EINECS:	231-147-0
	Concentration:	≥ 99,99%
	Il ne contient pas d'autres produits et/ou impuretés qui influencent la classification du produit	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

4.1	Description des premiers secours	
*	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconscient. Déplacer la personne exposée de la zone à l'air frais. - en cas d'inhalation: retirer la personne dans la zone contaminée. En cas de problèmes persistants: administrer de l'oxygène ou pratique la respiration artificielle. appeler un médecin. - en contact avec la peau: aucun risque important pour la peau n'est prévu dans des conditions normales d'utilisation. - en contact avec les yeux: aucun effet indésirable n'est attendu de ce produit. - en cas d'ingestion: on ne considère pas comme un potentiel d'exposition.	
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
	En haute concentration, il peut provoquer asphyxie. Les symptômes peuvent comprendre la perte de mobilité et/ou connaissance. Déménagement la victime à une zone non contaminée porter appareil respiratoire isolant. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.	
4.3	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
*	En général , en cas de doute ou si les symptômes persistent , toujours faire appel à un médecin.	



**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

a)	Aspect	Gaz incolore
b)	Odeur	Inodore
c) *	Seuil olfactif	Le seuil olfactif est subjectif et ne permet pas d'avertir d'une exposition excessive.
d)	pH	Non applicable
e)	Point de fusion/point de congélation	-189,34 °C
f)	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-186 °C (1,013 BAR)
g) *	Point d'éclair	Ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.
h) *	Taux d'évaporation	Ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.
i)	Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
j) *	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
k)	Pression de vapeur	Non applicable
l)	Densité de vapeur	5.7722 kg/m <sup>3</sup> (1.013 bar au point d'ébullition) 1.6903 kg/m <sup>3</sup> (1.013 bar à 15 °C)
m)	Densité relative (air = 1)	1,38
n)	Solubilité(s)	67 mg/l (15 °C; 1.013 bar)
o)	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non connu
p)	Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
q)	Température de décomposition	Non applicable
r)	Viscosité	2.1017E-04 Poise (1.013 bar et 0 °C)
s)	Propriétés explosives;	Sans objet
t)	Propriétés comburantes	Non applicable

## 9.2 Autres informations

Température critique (°C)	Pression critique (bar)	Densité critique kg/m <sup>3</sup>	point triple (température)	point triple (pression)
-122.46	48.63	535.6	-189.34 °C	0.687 bar

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

## 10.1 Réactivité

\* Gaz inerte.

Aucun autre risque de réactivité que les effets décrits dans la sous-section suivante.

## 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

## 10.4 Conditions à éviter

\* Tenir à l'écart des sources de chaleur/étincelles/flammes/surfaces chauffées.

## 10.5 Matériaux incompatibles

Aucun

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

- a) \* toxicité aiguë: aucun effet toxicologique connu pour ce produit
- b) \* corrosion cutanée/irritation cutanée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- c) \* lésions oculaires graves/irritation oculaire: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- d) \* sensibilisation respiratoire ou cutanée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- e) \* mutagénicité sur les cellules germinales: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- f) \* cancérogénicité: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- g) \* toxicité pour la reproduction: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- h) \* toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- i) \* toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- a) \* danger par aspiration: ne s'applique pas aux gaz et aux mélanges de gaz.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Ce produit est sans risque pour l'écologie

**12.2 Persistance et dégradabilité**

- \* Ce produit ne cause aucun dommage écologique.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

- \* Pas de données disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol**

- \* Non applicable; la substance est un gaz.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

n'est pas classé comme PBT et vPvB

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucun(e)

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- \* Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Rejeter à l'atmosphère et dans un endroit bien ventilé.

Les bouteilles ne sont pas des contenants réutilisables. Dans le cas où le bouteille doit être placé hors d'usage, demandez au fournisseur Informations sur le recyclage.

En général, les instructions fournies par les points 6 et 7 sont applicables pour la manipulation et les mesures à adopter en cas de dispersion accidentelle des déchets.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

UN 1006

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ARGON COMPRIME

**14.3 Classe de danger pour le transport**

2.2

**14.4 Groupe d'emballage**

n.a.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

n.a.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Eviter le transport sur les véhicules où la zone de charge n'est pas séparée de l'habitacle.

Assurer que le conducteur est informé sur les risques potentiels de la charge et qu'il peut intervenir en cas d'accident ou d'urgence.

Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

n.a.

Autres informations

Transport maritime

EMS: F-C, S-V

Nom d'expédition: NITROGEN, COMPRESSED

**Transport aérien:**

Cargo	Instructions d'emballage: 200 Quantité maximale: 150kg
Passagers	Instructions d'emballage: 200 Quantité maximale: 75kg ERG Code: 2L

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

\* Directive Seveso 2012/18/UE: substance non mentionnée

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique (CSA) ne nécessite pas d'être faite pour ce produit.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

\* Le symbole \* indique que les informations ont été actualisées aux révision en cours

**BIBLIOGRAPHIE GENERALE:**

1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement Européen (REACH)
2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement Européen (CLP)
3. Linea Guida Assogastecnici - Edizione maggio 2010
4. ESIS: European chemical Substances Information System

**Note pour l'utilisateur:**

Les informations fournies par cette fiche se fondent sur les connaissances à notre disposition à la date de la dernière version. L'utilisateur doit s'assurer que les informations sont indiquées et complètes pour l'utilisation spécifique du produit.

On ne doit pas interpréter ce document comme garantie d'aucune propriété spécifique du produit.

Car l'utilisation du produit ne tombe pas sous notre contrôle direct, l'utilisateur doit observer les lois et les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sûreté sous sa propre responsabilité. On décline toute responsabilité en cas d'emploi impropre.